

PROCES-VERBAL DU BUREAU SYNDICAL

DU JEUDI 11 SEPTEMBRE 2025 à 11h45 à SAINT PARDOUX

L'an deux mil vingt-cinq, le 11 septembre à 11h45, le Bureau Syndical dûment convoqué s'est réuni à Saint Pardoux, sous la présidence de Monsieur Luc CAILLOUX.

Date de convocation : 3 septembre 2025.

Présents :

Denis BARDEL (BLOT-L'EGLISE) ; Sébastien BLANC (LOUBEYRAT) ; Gregory BONNET (MONTCEL) ; Jérôme BOREL (SERVANT) ; Luc CAILLOUX (CHAPDES BEAUFORT) ; Marc CARRIAS (EFFIAT) ; Christelle CHAMPOMMIER (MONTAIGUT EN COMBRAILLE) ; Daniel CLUZEL (GOUTTIERES) ; Olivier COUCHARD (MANZAT) ; Marc GIDEL (SAINT GERVAIS D'AUVERGNE) ; Christian JEROME (SAINT ELOY LES MINES) ; Julien LECLACHE (LAPEYROUSE) ; Jocelyne LELONG (SAURET BESSERVE) ; Karina MONNET (ARTONNE) ; Michel PAQUET (SAINT AGOULIN) ; Chantal PIEUCHOT-MONNET (SAINT PARDOUX) ; Dominique RAYNAUD (SAINT GEORGES DE MONS)

Excusés :

Sébastien PORTIER (CHARBONNIERES LES VIEILLES)

Monsieur Marc CARRIAS a été élu secrétaire de séance.

Nombre de membres : en exercice : 18

Présents : 17 Pouvoirs : 0

Votants : 17

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement.

Monsieur Marc CARRIAS est désigné comme secrétaire de séance, puis il est décidé de passer à l'ordre du jour de la réunion :

1- SUBVENTION 2025 AU SECOURS POPULAIRE DE SAINT ELOY LES MINES

B2025-03-01 :

Depuis 2010, le Syndicat accorde une subvention au Secours Populaire de Saint Eloy les Mines. Ce dernier travaille depuis 2022 à Madagascar, sur plusieurs projets d'adduction d'eau au Sud de l'île.

En 2024, une subvention de 8 000 € a ainsi été attribuée au Secours Populaire par le Syndicat de Sioule et Morge.

Le Président propose au Bureau Syndical de reconduire au titre de 2025 la subvention de 8 000 € pour le Secours Populaire de Saint Eloy les Mines.

Lors de leur réunion du 11 septembre 2025, les membres des Conseils d'Exploitation des Régies de Sioule et Morge ont donné un avis favorable à cette proposition.

Le Président précise que le Syndicat de Sioule et Morge a reçu le compte-rendu de l'activité 2024 ainsi que les comptes certifiés de l'exercice 2024 du Secours Populaire.

Il ajoute que M. Adrien THEPOT, Secrétaire général de la Fédération du Puy de Dôme du Secours Populaire, viendra faire une présentation des actions menées à Madagascar, lors du Comité Syndical du 20 septembre 2025.

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- DECIDE de reconduire au titre de 2025 la subvention de 8 000 € pour le Secours Populaire de Saint Eloy les Mines,
- AUTORISE le Président à procéder au mandatement correspondant.

2- QUESTIONS DIVERSES

Réservoir du Chalard :

M. Olivier COUCHARD (MANZAT) demande où en est le projet de rénovation du réservoir du Chalard.

Le Président répond que les discussions pour l'achat des terrains sont toujours en cours avec les propriétaires.

Trombinoscope :

Mme Jocelyne LELONG, Vice-Présidente, indique qu'il existe un trombinoscope des salariés et agents du Syndicat de Sioule et Morge. Elle propose que ce trombinoscope soit diffusé aux membres du Bureau.

Le Président indique qu'il doit préalablement être mis à jour avec les derniers agents recrutés par le Syndicat, mais ensuite ce document sera remis aux membres du Bureau et aux membres des Conseils d'Exploitation de Sioule et Morge.

L'ensemble des points à l'ordre du jour ayant été abordés, la séance est levée à 11h30.

Le Président

Luc CAILLOUX



Le secrétaire de séance,

Marc CARRIAS

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Marc Carrias".